

avoir attendu plusieurs mois, sont obligés en fin de compte d'envoyer des lettres recommandées et dans certains cas deux fois, tous jours sans pouvoir obtenir de réponse?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question grinçante du député me paraît inacceptable parce que tendancieuse. Le député pourrait peut-être la poser autrement. Il lui donne un ton de contestation qui n'est pas de mise.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il me dire pourquoi la Commission ne répond pas à ces demandes de renseignements des producteurs qui, dans certains cas, reviennent à la charge? Y a-t-il une raison à cela?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que les réponses retardaient indûment. Je vais toutefois m'en occuper immédiatement.

Une voix: De grâce.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre de l'Agriculture. Voudrait-il s'engager à procéder à la révision de la politique actuelle de la Commission canadienne des produits laitiers en ce qui concerne les producteurs de crème en Saskatchewan et dans l'Ouest?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, la politique était à l'étude avant qu'on annonce les décisions relatives à la campagne 1969-1970. Toutefois, si le député nous demande d'établir des politiques régionales dans le cadre de la politique nationale, il y aurait alors lieu, je pense, d'étudier très attentivement les répercussions qui pourraient en découler.

M. Gleave: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il au courant de l'extrême difficulté qu'entraîne la politique actuelle pour le petit producteur laitier des Prairies, en particulier, comme à ceux d'autres régions?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, la politique laitière en vigueur dans les Prairies n'est pas différente de celle qu'on applique ailleurs au Canada.

M. Korchinski: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les gens de certaines de ces régions importent du beurre, non seulement d'autres régions du Canada mais de l'extérieur du pays, et qu'en même temps nos producteurs disparaissent, le ministre ne reverra-t-il pas la politique

actuelle en vue d'établir une politique régionale qui pourrait aider dans les circonstances?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, nous avons examiné les instances présentées à quelques reprises par ceux qui réclament des politiques régionales distinctes. Quand on songe aux ramifications et aux conséquences inhérentes à de telles politiques, on voit tout de suite qu'il n'y a pas lieu d'en élaborer.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LES LIVRAISONS EN VERTU DE L'ACCORD AVEC L'URSS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Étant donné la crainte et la frustration des agriculteurs de l'Ouest qui ont de grandes quantités de blé invendu dans leurs fermes et à la suite des rumeurs que l'URSS n'a pas l'intention d'acheter le reste du blé qu'elle s'était engagée d'acquérir, le ministre est-il en mesure d'informer la Chambre sur cette question? Quand elle lui a été posée il y a quelques jours, il a répondu qu'il s'en occuperait. Peut-il maintenant faire savoir aux agriculteurs si les dizaines de millions de boisseaux que l'URSS devait encore acheter seront ou non acceptés par ce pays?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en toute franchise, je ne saurais répondre à cette question par un oui ou par un non. Les renseignements dont je dispose en ce moment ne me permettent pas de conclure dans un sens ou dans l'autre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En dépit de son incertitude, le ministre est-il quand même optimiste à ce sujet?

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire sur les 135 millions de boisseaux restants de blé que l'Union Soviétique doit prendre suivant l'accord triennal. La vente pourrait signifier quelque 270 millions de dollars pour les producteurs de blé du Canada. Est-ce que les négociations se poursuivent sur le solde des livraisons et quand le ministre attend-il une réponse définitive du gouvernement de l'URSS?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je puis dire que les négociations se poursuivent, mais je n'ai aucun indice du moment probable de la réponse.

[M. Korchinski.]